

**ALLIANCE-JEUNESSE
CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE**

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6 - 7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Lemieux Nolet¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 28 mai 2019

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124890



ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits		
Subventions et dons		
Ville de Lévis	164 003 \$	162 379 \$
Centre intégré de santé et de services sociaux (PSOC)	110 125	90 674
Centre intégré de santé et de services sociaux (PIJE)	28 000	28 000
Centraide Québec	64 060	45 460
Ministère de la Sécurité publique	11 370	19 788
Autres	37 475	42 565
Fondation Home Depot Canada	1 893	9 276
	416 926	398 142
Produits des projets (page 17)	531 083	497 598
	948 009	895 740
Charges		
Salaires et avantages sociaux	301 070	286 762
Frais de formation, réunions et colloques	1 296	2 205
Publicité et cotisations	1 487	912
Télécommunications	2 667	2 767
Papeterie et dépenses de bureau	2 145	2 943
Repas et représentation	642	867
Activités diverses	10 556	12 068
Déplacements	22 566	21 381
Entretien et réparations du matériel roulant	14 138	5 809
Assurances	292	303
Honoraires	15 595	8 767
Amortissement des immobilisations corporelles	14 838	17 016
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(8 523)	(7 716)
Intérêts et frais bancaires	224	438
Autres charges	3 661	2 045
Charges des projets (page 17)	530 597	504 778
	913 251	861 345
Excédent des produits sur les charges	34 758 \$	34 395 \$

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	Réserves SHQ	2019 Total	2018 Total
Solde au début de l'exercice	303 558 \$	40 917 \$	195 472 \$	539 947 \$	505 552 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(49 305)	83 894	169	34 758	34 395
Apports afférents aux immobili- sations corporelles	(11 373)	11 373	-	-	-
Investissement en immobilisations corporelles	13 423	(13 423)	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	39 771	(39 771)	-	-	-
Contributions aux réserves	-	(21 386)	21 386	-	-
Solde à la fin de l'exercice	296 074 \$	61 604 \$	217 027 \$	574 705 \$	539 947 \$

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

État de la situation financière

31 mars 2019

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	175 494 \$	233 624 \$
Débiteurs (note 3)	13 608	12 519
Subventions à recevoir	37 929	34 372
Frais payés d'avance	2 402	2 885
	229 433	283 400
Placements (note 4)	230 529	203 337
Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles destinées à la location (note 5)	3 437 859	3 537 248
	3 897 821 \$	4 023 985 \$

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

État de la situation financière

31 mars 2019

	2019	2018
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	104 551 \$	102 965 \$
Apports reportés (note 7)	76 780	147 383
Dettes à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	20 260	19 639
Dettes à long terme renouvelable à moins d'un an (note 9)	324 392	344 521
	525 983	614 508
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	1 753 822	1 805 956
Dettes à long terme (note 9)	1 043 311	1 063 574
	3 323 116	3 484 038
Actif net		
Investi en immobilisations	296 074	303 558
Non affecté	61 604	40 917
Réserves SHQ (note 10)	217 027	195 472
	574 705	539 947
	3 897 821 \$	4 023 985 \$

Engagement (note 12)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	34 758 \$	34 395 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	112 812	113 928
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(63 507)	(62 706)
	84 063	85 617
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	(73 180)	53 747
	10 883	139 364
Activités d'investissement		
Variation nette des épargnes à terme	(27 192)	(2 494)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 423)	(8 644)
	(40 615)	(11 138)
Activités de financement		
Remboursement de l'emprunt à long terme	(39 771)	(38 515)
Apports reportés afférents aux immobilisations	11 373	-
	(28 398)	(38 515)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(58 130)	89 711
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	233 624	143 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	175 494 \$	233 624 \$

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Notes complémentaires

31 mars 2019

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour principal objectif de rejoindre, à l'aide de travailleurs de rue, les jeunes de la région des Chutes-de-la-Chaudière dans les lieux où ils se tiennent afin de faire de la prévention et leur offrir écoute, support et, au besoin, les référer vers les ressources appropriées.

L'organisme offre également un service d'hébergement temporaire visant à permettre aux jeunes résidents d'acquérir de saines habitudes de vie et d'augmenter leur niveau d'autonomie.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles destinées à la location.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Notes complémentaires

31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles destinées à la location

Les immobilisations corporelles et immobilisations corporelles destinées à la location sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Éléments d'actif	Périodes
Bâtisse Tremplin I (destinée à la location)	40 ans
Bâtisse Tremplin II (destinée à la location)	40 ans
Aménagement extérieur	10 ans
Équipement de loisir	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Matériel roulant	10 ans

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Revenus locatifs

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Notes complémentaires

31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Ventilation des charges

Les charges directes de fonctionnement, autres que les salaires, sont imputées à chaque programme concerné. Les salaires et charges sociales sont imputés aux programmes selon les heures travaillées aux activités des programmes concernés. Pour certains programmes, l'imputation des salaires est limitée à l'excédent des produits du programme sur les coûts directs de fonctionnement, l'excédent du temps consacré au programme étant absorbé par le fonds de fonctionnement.

3. Débiteurs

	2019	2018
Loyers à recevoir	1 000 \$	121 \$
Avances à des employés	400	650
Taxes à la consommation	7 658	6 848
Autres débiteurs	4 550	4 900
	13 608 \$	12 519 \$

4. Placements

	2019	2018
Épargnes à terme, rachetables	230 529 \$	203 337 \$

Les épargnes à terme sont réservées en vertu de conventions signées avec la Société d'habitation du Québec.

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Notes complémentaires

31 mars 2019

5. Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles destinées à la location

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain Tremplin I	175 434 \$	- \$	175 434 \$	175 434 \$
Bâtisse Tremplin I (destinée à la location)	1 419 463	432 710	986 753	1 022 237
Terrain Tremplin II	263 394	-	263 394	263 394
Bâtisse Tremplin II (destinée à la location)	2 117 696	210 069	1 907 627	1 960 571
Aménagement extérieur	12 585	4 409	8 176	9 436
Équipement de loisir	2 434	2 434	-	396
Mobilier - Tremplin				
Autonomie	130 778	76 532	54 246	60 504
Matériel informatique	41 935	35 980	5 955	881
Mobilier et équipement de bureau	63 931	32 608	31 323	31 464
Matériel roulant	79 816	74 865	4 951	12 931
	4 307 466 \$	869 607 \$	3 437 859 \$	3 537 248 \$

6. Crédoiteurs

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	35 873 \$	33 653 \$
Salaires et vacances à payer	53 884	55 467
Sommes à remettre à l'État	8 279	7 062
Intérêts courus	3 675	3 783
Autres crédoiteurs	2 840	3 000
	104 551 \$	102 965 \$

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Notes complémentaires

31 mars 2019

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent les subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	147 383 \$	130 801 \$
Montants encaissés au cours de l'exercice	237 260	290 559
Montants constatés dans les produits de l'exercice	(307 863)	(273 977)
Solde à la fin de l'exercice	76 780 \$	147 383 \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions et dons reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	1 805 956 \$	1 868 662 \$
Montants reportés au cours de l'exercice	11 373	-
Montants amortis au cours de l'exercice	(63 507)	(62 706)
Solde à la fin de l'exercice	1 753 822 \$	1 805 956 \$

9. Dette à long terme

	2019	2018
Emprunt, 3,31 %, remboursable par versements mensuels de 2 602 \$ incluant les intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable nette de 1 162 188 \$, en cours de renégociation (note 12)	324 392 \$	344 521 \$
Emprunt, 3,12 %, remboursable par versements mensuels de 4 429 \$ incluant les intérêts, garanti par une hypothèque de premier rang sur un immeuble d'une valeur comptable nette de 2 171 021 \$ et par une garantie gouvernementale, renégociable en août 2020	1 063 571	1 083 213

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Notes complémentaires

31 mars 2019

9. Dette à long terme (suite)

	1 387 963	1 427 734
Dette à long terme échéant à moins d'un an	20 260	19 639
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	324 392	344 521
	<u>1 043 311 \$</u>	<u>1 063 574 \$</u>

Les échéances de la dette à long terme pour chacun des cinq exercices suivant le 31 mars 2019 tiennent compte du renouvellement aux mêmes conditions des emprunts renégociables en 2019 et 2020 et sont les suivantes : 2020 - 41 061 \$; 2021 - 42 401 \$; 2022 - 43 785 \$; 2023 - 45 214 \$ et 2024 - 46 690 \$.

10. Actif net grevé d'affectations externes

Tremplin Autonomie I

Des montants de 3 600 \$ et 696 \$ ont été transférés respectivement de l'actif net non affecté à la réserve immobilière et à la réserve de gestion hypothécaire. Les revenus d'intérêts de 29 \$, produits à même le capital des réserves, y ont également été affectés. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations externes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. En accord avec la Société d'habitation du Québec, le solde maximal de la réserve mobilière a été fixé à 56 144 \$. Conséquemment, la contribution à la réserve mobilière depuis l'actif net non affecté a été limitée à 826 \$, ainsi que des revenus d'intérêts de 56 \$ produits à même le capital de la réserve, plutôt que le montant de 8 060 \$ initialement prévu au contrat. Au 31 mars 2019, le solde des réserves associées au projet en titre s'élève à 86 896 \$ (2018 - 81 689 \$).

Tremplin Autonomie II

Des montants de 4 200 \$, 10 578 \$ et 1 486 \$ ont été transférés respectivement de l'actif net non affecté à la réserve immobilière, à la réserve mobilière et à la réserve de gestion hypothécaire. Les revenus d'intérêts de 84 \$, produits à même le capital de la réserve, y ont également été affectés. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations externes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2019, le solde des réserves associées au projet en titre s'élève à 130 131 \$ (2018 - 113 783 \$).

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Notes complémentaires

31 mars 2019

11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2019	2018
Débiteurs	(1 089) \$	(3 423) \$
Subventions à recevoir	(3 557)	15 691
Frais payés d'avance	483	4 164
Créditeurs	1 586	20 733
Apports reportés	(70 603)	16 582
	(73 180) \$	53 747 \$

12. Engagement

En vertu de la convention d'exploitation conclue avec la Société d'habitation du Québec en mars 2006 dans le cadre du projet Tremplin I, l'organisme s'est engagé à remettre une contribution au Fonds québécois d'habitation communautaire. Les termes de l'engagement prévoient qu'à l'expiration de la période de dix ans suivant la mise en service de l'immeuble, l'organisme refinance la totalité du prêt hypothécaire initialement consenti et remet la portion de capital remboursée au cours de ces dix ans au Fonds québécois d'habitation communautaire en guise de contribution.

L'entente prévoit également que l'organisme puisse, après avoir fait inspecter l'immeuble, réduire sa contribution du montant des travaux essentiels requis pour l'immeuble au cours des cinq prochaines années.

Le processus d'inspection de l'immeuble a été complété au cours de l'exercice précédent. Toutefois, au 31 mars 2019, l'organisme est toujours en attente de la confirmation de la Société d'habitation du Québec en ce qui a trait au montant de la contribution requise. Bien qu'il soit impossible de déterminer présentement le montant final de la contribution, la valeur maximale de cette dernière est limitée à 96 877 \$, soit le capital remboursé de l'hypothèque de Tremplin I au cours des dix premières années.

13. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Notes complémentaires

31 mars 2019

13. Exposition aux risques financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits des projets		
Projet VIP	68 647 \$	72 435 \$
Tremplin Autonomie (page 18)	432 614	391 230
SRA	29 822	33 933
	531 083 \$	497 598 \$
Charges des projets		
Projet VIP	68 651 \$	88 394 \$
Tremplin Autonomie (page 18)	432 037	382 451
SRA	29 909	33 933
	530 597 \$	504 778 \$

ALLIANCE-JEUNESSE CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Tremplin Autonomie		
Produits		
Loyer	294 703 \$	282 756 \$
Hébergement - programme SPLI	48 225	39 325
Ministère de la Famille	35 346	4 654
Fondation Dufresne et Gauthier	12 000	10 500
Fondation Home Depot Canada	1 893	9 276
Programme Carrière-été	6 587	7 214
Autres revenus	33 860	37 505
	432 614	391 230
Charges		
Salaires et avantages sociaux	239 042	195 478
Sécurité	2 794	3 364
Formation	480	1 244
Publicité	1 516	1 182
Télécommunications	5 342	5 652
Fournitures	4 037	5 419
Repas et représentation	162	393
Déplacements	2 193	2 291
Entretien et réparations et salaires et avantages sociaux de la conciergerie	40 187	41 001
Électricité	34 827	30 966
Créances douteuses	2 172	2 021
Honoraires	11 804	5 767
Amortissement des immobilisations corporelles	97 974	96 912
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(54 984)	(54 990)
Intérêts de la dette long terme	44 491	45 751
	432 037	382 451
Excédent des produits sur les charges	577 \$	8 779 \$